

«... et le salaire minimum, de 55 %... moyenne, et le salaire minimum, de 55 %...»

La CFDT, elle, pousse surtout les feux sur l'extension des droits syndicaux en entreprise afin de substituer des «structures démocratiques» à la «monarchie industrielle et administrative».

Avec la CGT et FO, elle obtient la création des sections syndicales d'entreprise, qui, sur le chemin de la démocratie sociale à laquelle elle aspire, ouvriront la voie, bien plus tard, en 1982, aux lois Auroux : quatre textes sur le développement des institutions représentatives du personnel (IRP), les négociations collectives, le règlement des conflits de travail

Après deux ans d'exercice du pouvoir par la gauche, la CFDT accepte le virage de la rigueur de 1983 et gomme, cinq ans plus tard, sa référence au socialisme. Puis elle élimine toute composante gauchiste et cesse progressivement jusqu'à ses amours avec le PS.

Ses dirigeants s'emploient dès lors à creuser le sillon du syndicalisme dit «de propositions» – ce que certains désignent comme une aspiration sans fin au «libéral-syndicalisme (7)». En 1995, ils acceptent la réforme des retraites et de la Sécurité sociale portée par M. Alain Juppé – alors premier ministre –, plaçant la centrale au ban du syndicalisme français ; des opposants internes partent alors fonder Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD). En 2003, ils acceptent, moyennant une attention aux carrières longues, la nouvelle réforme des retraites (et de l'intermittence), ce qui brise l'unité syndicale et étoffe encore les rangs de SUD. En 2013 intervient un accord «sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi», amorce supposée d'une «flexisécurité» bien éloignée de ses modèles danois ou finlandais. En 2016, enfin, ils soutiennent la loi travail (deuxième version), qui inverse la hiérarchie des normes juridiques en matière de durée du travail et fait primer les accords d'entreprise sur la loi ou sur les accords de branche, en échange de l'adoption du compte personnel d'activité, coquille destinée à recenser des droits – actuels et futurs – attachés à la personne (comme, aujourd'hui, en matière de formation).

Profonde, la métamorphose ne s'est pas faite que par le haut. Elle s'est opérée à mesure qu'arrivait une nouvelle génération de militants dépolitisés, moins radicaux, plus diplômés, qui se sentaient moins menacés par l'introduction des techniques modernes de management dans les entreprises. À mesure, aussi, que la centrale perdait ses adhérents ouvriers. Aujourd'hui, au comité exécutif du bureau national confédéral, ce ne sont plus ces derniers qui siègent, mais les professions intermédiaires, surreprésentées parmi les adhérents (31 %) par rapport à leur place dans l'ensemble de la population salariée (26 %) (8).

«... la CFDT, il y a une propension à croire que l'homme est bon... y compris le patron!»

## «Je ne vends pas un truc parfait»

«**À** la CFDT, il y a une propension à croire que l'homme est bon... y compris le patron!», souffle encore la responsable d'un des syndicats nationaux affiliés. Et une inclination à se référer à des valeurs morales : «faire le bien» – «Je n'ai jamais cru au Grand Soir ; c'est en faisant chacun une part qu'on crée du bien», nous dit M. Berger. Ou se montrer «responsable». Car la centrale, qui en nie l'existence chez ses concurrents contestataires – la CGT, FO ou la Fédération syndicale unitaire (FSU) –, renvoie sans cesse à une éthique de la responsabilité qui serait tout entière concentrée dans la primauté donnée au «dialogue social» et à la quête du compromis, encore trop souvent perçu, selon elle, comme une compromission.

«Le compromis responsabilise», écrit ainsi M. Jean-Paul Bouchet, ex-secrétaire général de la CFDT Cadres, aujourd'hui président de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (Agirc), dans une revue d'inspiration chrétienne. [Car] il rend les organisations actrices (...). Le syndicalisme du compromis est celui de la fabrique de l'intérêt général (12).» Et tant pis s'il faut parfois en passer par des actes de contrition : ainsi ce regret, exprimé un jour par Chêrèque, sur les «recalculés» – ces dizaines de milliers de chômeurs qui avaient perdu leurs droits aux indemnités du fait d'un accord Unedic négocié par la CFDT en 2004 : «Nous avons fonctionné comme un gestionnaire froid, sans nous préoccuper des conséquences sur les personnes (13).»

À présent, M. Berger, qui appelle à une réinvention de la notion de progrès (14), avance cette formule : «L'objectif de l'action syndicale est de changer la société, pas de changer de société.» Comment ? En attachant par exemple, explique-t-il, un maximum de droits à la personne. Et

d'énumérer en chapelet les derniers «succès» de sa centrale, arborés avec fierté : le compte personnel d'activité, la garantie jeunes, l'encadrement du temps partiel, la généralisation de la complémentaire santé, les droits rechargeables à l'assurance-chômage... toutes réformes auxquelles le quinquennat Hollande a été, selon lui, dans «l'incapacité à donner du sens».

S'adressant aux salariés des très petites entreprises (TPE) lors des dernières élections syndicales, en janvier, le secrétaire général a précisé sa feuille de route : «Nous défendons des valeurs de justice sociale et d'émancipation, mais nous fai-

«Le compromis, ça marche», L'Usine nouvelle, Paris, 15 décembre 2016 ; «La QVT, un levier de compétitivité», 13 novembre 2016, www.cfdt.fr

(4) Laurent Berger (CFDT) : «Le compromis, ça marche», L'Usine nouvelle, Paris, 15 décembre 2016 ; «La QVT, un levier de compétitivité», 13 novembre 2016, www.cfdt.fr

(5) Cf. Frank Georgi, CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014), Arbre bleu, coll. «Le corps social», Nancy, 2014.

(6) Maïlys Gantois, «Être à la CFDT ou croire en la négociation ?», dans Cécile Guillaume (sous la dir. de), La CFDT. Sociologie d'une conversion réformatrice, Presses universitaires de Rennes, coll. «Pour une histoire du travail», 2014.

(7) Cf. Jean-Claude Aparicio, Michel Pernet et Daniel Torquero, La CFDT au péril du libéral-syndicalisme, Syllepse, Paris, 1999.

(8) Martine Barthélemy, Claude Dargent, Guy Groux et Henri Rey, Le Réformisme assumé de la CFDT, Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

(9) Nicolas Defaud, La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition, Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

(10) Cf. Laurent Berger, «L'entreprise est d'abord une collectivité humaine», Le Monde, 21 avril 2016.

(11) Lire Sophie Bérout, «Imposture de la démocratie d'entreprise», Le Monde diplomatique, avril 2016.

(12) Jean-Paul Bouchet, «La fabrique de l'intérêt général», Responsables, revue du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants, n° 417, Paris, décembre 2012.

(13) Conférence de presse du 19 septembre 2012.

(14) Laurent Berger et Pascal Canfin, Réinventer le progrès. Entretien avec Philippe Frémeaux, Les Petits Matins, Paris, 2016.

Les ateliers de Couthures

# FESTIVAL INTERNATIONAL du JOURNALISME VIVANT

du 27 au 30 juillet 2017

Pendant 4 jours, un village en bord de Garonne se transforme en une grande fête du journalisme vivant. Témoignages, spectacles, ateliers, débats, projections... Plus de 100 interventions pour mieux comprendre notre monde.



Barbara Hendricks



Alain Bougrain-Dubourg



Nassira El Mouddem



Jean-Charles de Castelbajac



Christian Clot



Claus Drexel



Brigitte Gothière



Julia Korbik

Informations et réservations : [LES-ATELIERS-DE-COUTHURES.FR](http://LES-ATELIERS-DE-COUTHURES.FR)